



## *Rembrandt au Mas !*

Association loi 1901

Le Christ sur la Croix, peint par Rembrandt en 1631, est une œuvre exceptionnelle qui marque une rupture dans les représentations picturales du Christ de son époque. Comme le souligne Blaise Ducos, conservateur au Louvre, dans le catalogue de l'exposition *Les Visages du Christ* (2011) : « ...Rembrandt est manifestement sceptique devant la figure du Christ héritée de la tradition : la majesté prévisible ne lui convient pas... En 1631, avec le Christ du Mas d'Agenais, Rembrandt affronte la question directement. On ne soulignera jamais assez la nouveauté dont fait montre Rembrandt dans son Christ sur la Croix... Se déprendre d'un Christ beau au début des années 1630 était aux limites du pensable ; Rembrandt s'y est risqué. »

Mais il y a plus. La présence de cette œuvre extraordinaire dans la Collégiale du Mas d'Agenais est proprement magique ! Tous les habitants du Mas d'Agenais sont conscients du caractère exceptionnel de cette présence.

Certains d'entre eux ont pris l'initiative de créer l'association Rembrandt au Mas ! Parce que le retour du tableau est l'occasion de repenser sa place dans la cité, de mettre en valeur l'œuvre et d'étudier les différentes retombées culturelles, patrimoniales, éducationnelles, touristiques et économiques qu'il doit générer.

Projets de l'association *Rembrandt au Mas !* pour les années 2022– 2023 :

- **La création de l'Espace Rembrandt** et sa mise en service à l'été 2022 en partenariat avec la municipalité, la communauté de communes Val de Garonne, la Région Nouvelle Aquitaine et des services de l'État, la DRAC notamment.
- **La préparation d'une exposition** pendant la période estivale 2023 dans différents lieux de la commune. Le thème de cette exposition sera *Les portraits*. Des artistes, peintres et photographes, seront invités. Les institutions régionales seront sollicitées, et des partenariats seront établis avec les écoles. Pour son financement, le mécénat privé sera privilégié.
- **L'organisation de rencontres ainsi que l'édition de publications** afin de mieux connaître et faire connaître le tableau et son auteur. Une table-ronde sera organisée, en partenariat avec les institutions régionales (DRAC et musée des Beaux-Arts d'Agen), permettra d'anticiper l'organisation d'un colloque international en 2023 auquel plusieurs experts internationaux seront invités pour retracer l'historique du tableau, son importance dans l'histoire de l'art et son itinéraire jusqu'à la Collégiale du Mas d'Agenais. Des publications seront réalisées à destination de divers publics. Visites ou présentations seront organisées avec les habitants, les scolaires, les touristes.
- **La recherche de financements** pour assurer le fonctionnement de l'association, ses projets et sa communication, notamment par notre site web : [rembrandtaumas.fr](http://rembrandtaumas.fr).

**Rejoignez-nous et adhérez à notre association, nous avons besoin de votre aide.**

---

### **Adhésion d'entreprise**

Nom : Forme juridique :  
Adresse : Contact dans l'entreprise :  
Tél : N° Siren :  
Courriel :

Montant de la cotisation annuelle :

Adhésion simple : 50 €  
Adhésion de soutien : 100 €  
Montant libre : au-delà de 100 €

Les sommes que votre entreprise versera à l'association ouvrent droit à la réduction d'impôt de 60 % prévue par les dispositions de l'article 238 bis du CGI et vous recevrez un reçu fiscal.

Date et Signature :

---

### **Adhésion : Personne Physique**

Montant de la cotisation annuelle :

Adhésion simple : 20 € (10 € pour les étudiants, chômeurs, retraités)  
Adhésion de soutien : 50 €  
Bienfaiteur : 100 €  
Montant libre : au-delà de 100 €

Les sommes versées à l'association à partir de 50 € vous donnent droit à la réduction d'impôt sur le revenu prévue par les dispositions de l'article 200 du CGI et vous recevrez un reçu fiscal. Ainsi, le versement de 100 euros ne vous coûtera que 34 euros après déduction.

Nom : Prénom :  
Adresse : Courriel :  
Téléphone (facultatif) :

Date et Signature

Chèques à l'ordre de l'association *Rembrandt au Mas !*, à adresser au siège social : 13, rue des Scanabets 47430 Le Mas d'Agenais - Virement : IBAN : FR76 1330 60034423 1040 1442 989 avec courriel en parallèle